

## Rapprochement des associations Passerelle et Atout+3 et création du concours Passerelle Bachelor

*Dans le cadre d'une volonté de rapprochement, les deux associations Passerelle et Atout+3 ont décidé de créer un nouveau concours, ciblé sur les programmes Bachelor, le concours « Passerelle Bachelor ».*

*Paris, le 10 juillet 2019*

Les associations Passerelle et Atout+3 ont souhaité se rapprocher pour créer un nouveau concours post-bac, le concours « Passerelle Bachelor ».

Ce concours sera formé de 6 programmes Bachelor en 3 ans issus d'écoles membres du concours Passerelle. Cette nouvelle configuration permettra de proposer une offre plus lisible aux candidats et à leurs familles, tout en capitalisant sur la forte identité de la marque Passerelle.

### **Rapprochement des Associations Passerelle et Atout+3**

Ce nouveau concours, fruit du rapprochement des associations Passerelle et Atout+3, permettra de servir trois objectifs principaux :

- **proposer une offre homogène**  
En mettant en commun leurs expertises, les deux entités proposent un concours porté par des écoles déjà membres du concours Passerelle et ayant prouvé leur capacité à collaborer, renforçant ainsi la lisibilité de l'offre pour les candidats, qu'ils soient bacheliers ou titulaires d'un Bac+2 et plus.
- **capitaliser sur l'identité forte du concours Passerelle**  
La création de la marque Passerelle Bachelor permet en effet aux programmes rejoignant le concours de bénéficier de l'identité forte et du capital marque de Passerelle, construits depuis plus de trente ans, et par voie de conséquence d'accroître leur attractivité.
- **proposer une offre groupée accessible via Parcoursup**  
En proposant une offre groupée d'accès à ses six programmes, le concours Passerelle Bachelor est conforme à l'esprit de Parcoursup et comptera pour un seul vœu, le programme de chaque école correspondant à un sous vœu.

Pour cette 1<sup>ère</sup> édition du concours Passerelle Bachelor, les candidats pourront postuler en 2020 aux programmes Bachelor de 6 Grandes Ecoles de Management : Burgundy School of Business, EM Normandie, Grenoble Ecole de Management, Groupe ESC Clermont, Institut Mines-Télécom Business School, La Rochelle Business School.

« ***Nous nous réjouissons de cette nouvelle organisation***, précisent Jean-Guy BERNARD, président de l'association Passerelle et DG de l'EM Normandie, et Bruno NEIL, président de l'association Atout+3 et DG d'Excelia Group, ***qui va nous permettre de présenter dès le lycée, aux familles et aux futurs candidats, une offre complète de parcours d'études supérieures en Grande Ecole de management diplômants et visés par le MESR.*** »

### **A PROPOS DU CONCOURS PASSERELLE**

Ouvert mais sélectif, **Passerelle est le concours d'admissions parallèles en Grande Ecole de Management le plus important en France**. Accessible à partir d'un Bac+2 (Passerelle 1) ou d'un Bac+3 (Passerelle 2), il permet d'intégrer l'une de ses 10 Grandes Écoles de Management membres, pour obtenir un diplôme de grade de Master (Bac +5), visé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

[www.passerelle-esc.com](http://www.passerelle-esc.com) : Burgundy School of Business, EDC Paris Business School, EM Normandie, Grenoble École de Management, Groupe ESC Clermont, ICN Business School, Institut Mines-Télécom Business School, La Rochelle Business School, Montpellier Business School, South Champagne Business School.